

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220930-DE_22_2022-DE

Reçu le 12/10/2022

Publié le 12/10/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mille vingt-deux, le trente septembre, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 22//2022

Délégué CNAS

Le maire informe qu'il faut nommer un délégué au CNAS.
Elle propose de nommer Monsieur Pierre GIACCOMELLO.

La proposition de Madame le Maire est acceptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Y.BONY

